Les fêtes alpestres du Mont-Tendre

Celles-ci nous sont révélées pour la première fois par Correvon dans l'ouvrage qui suit dont nous vous offrons quelques extraits :

Voiage fait à la fin de juillet 1736 dans les Montagnes Occidentales du Païs de Vaud, par Gabriel Seigneux de Correvon, le Mercure suisse, juillet 1737

Après les grands objets, nous observâmes sans mépris les plus petits ; & nous vîmes entre deux rochers une petite esplanade ajustée avec deux cercles de gazon bien compassés.

Sur cette simple esplanade,
Deux cercles de gazonnade,
Des plaisirs de nos vachers
Semblaient marquer la cadence
Et nous croyons voir leur danse,
Tandis que leurs troupeaux paissaient sous les rochers.

Ces bonnes gens s'y rassemblent les jours de fête, & c'est là le rendez-vous général de tous les fruitiers de ces montagnes à trois ou quatre lieues à la ronde. Ils y portent du produit de leurs troupeaux, avec quelque peu de vin : car excepté ces jours solennels, ils n'en font dans ce lieu aucun usage. Ils placent au milieu du cercle le joueur de violon ou de cornemuse, élevé sur une pierre, 6 forment autour de lui une ou deux danses rondes qu'ils n'interrompent que pour d'autres jeux, ou pour prendre une frugale collation.

Là sans guide que la nature,
Ils sautent pourtant en mesure
S'égayent de mille façons ;
Sans imiter de près les bergers de Sicile,
Que nous a célébré Virgile,
L'amour a peu de part à leurs douces chansons.

Je dis cela parce qu'ils y vont sans femmes, & que par une certaine superstition, ils n'en souffrent point dans leurs vacheries ; apparemment qu'ils rapportent dans la plaine le goût que la nature inspire ; car sans femmes, on n'imaginerait pas beaucoup de plaisir.

Alors que Correvon gravit notre Mont-Tendre et y prend son pied, il semble qu'une telle coutume n'ait pas été abandonnée. Il ne voit ici qu'amusement simple et tranquille.

Ce ne sera pas le cas de Jacques-David Nicole, chroniqueur de la Vallée de Joux, juge au consistoire du Chenit, qui dénonce de manière rigoureuse ces anciennes mœurs qu'il juge peu satisfaisantes :

Cette ancienne coutume révélée une demi-siècle plus tard, vers 1785, par le juge Nicole[1]

Ce fut environ le même temps (autant que j'en ai de connaissance) que commença peu à peu à se perdre une pratique usitée autrefois, qui, cependant, ne fut entièrement abolie que quelques années avant le milieu du siècle suivant[2]. Voici en quoi elle consistait : les vachers, ou fruitiers, des montagnes des environs de Montendre, et d'autres plus éloignés, se rendaient toutes les années, pendant six dimanches consécutifs, à commencer à la Saint-Jean[3], sur la sommité de ce mont. Là, se rendaient aussi beaucoup de jeunes gens des deux sexes, de tous les villages situés au pied de la montagne, et aussi quelques-uns de la Vallée. On y dansait en rond, dans des places que l'on connaît, encore aujourd'hui, par l'enfoncement du terrain ; on s'y exerçait à la lutte et au jeu de la pierre. Ce dernier consistait à poser sur l'épaule une pierre fort pesante et à la pousser, par un mouvement du corps, aussi loin qu'il était possible. Des personnes du Pays-de-Vaud y faisaient conduire des vivres et du vin, on y mangeait et buvait souvent avec excès, ce qui occasionnait ordinairement des disputes, des coups de poings, et quelquefois des batailles sanglantes.

L'indécence de ces assemblées, composées de personnes de divers endroits et de différents sexes, la licence et les dérèglements qui pouvaient qu'en être la suite, sans parler de la profanation du jour du Seigneur, ne donnent pas une idée fort avantageuse de ceux qui les fréquentaient. On peut, cependant, présumer que ces assemblées, qui avaient aussi lieu dans l'autres endroits, en particulier sur la Dôle, subsistaient depuis fort longtemps, et il est assez probable qu'elles devaient leur origine à l'usage, déjà établi dans les premiers âges du monde, d'offrir, sur les hauts lieux, des sacrifices, qui étaient suivis d'un repas, de chants et d'autres cérémonies. On sait, tant par l'Histoire-Sainte que par la profane, que cet usage fut, dans la suite, adopté par toutes les nations, sans en excepter même les Juifs, et on l'a aussi retrouvé chez quelques peuples de l'Amérique.

Ce texte mérite réflexion.

Nous découvrons donc une fois de plus un Jacques-David Nicole pur et dur, calviniste de première force ! Il est aussi à penser qu'il peut exagérer dans le sens de fêtes qui finissent toujours par des batailles sanglantes. Dans ce cas elles

---

[1] Jacques-David Nicole, Juge, président de l'honorable Conseil du Chenit, Recueil historique sur l'origine de la Vallée du Lac-de-Joux, Lausanne, 1840, pp.387-388

[2] Nicole parle de la fin du XVIIe siècle pour la cessation de ces jeux. Ceux-ci se seraient malgré tout poursuivi jusqu'au milieu du XVIIIe sièècle.

[3] Saint Jean : 24 juin.

se seraient arrêtées bien avant. Il est donc plutôt probable qu'il arrivait que cela dégénère mais que ce n'était pas une conclusion systématique !

Ces fêtes se découvrent également dans les Alpes. Celle d'Unspunnen en particulier n'en est finalement que la consécration, avec le fameux lancer de la pierre que l'on trouve ainsi déjà pratiqué des siècles auparavant en d'autres lieux.

Il serait intéressant de pouvoir situer de manière exacte ces antiques places de fête. Il est fort probable qu'elles ne soient plus visibles, le sol ayant désormais des caractéristiques quelque peu différentes. Dans tous les cas il faudrait chercher du côté des rares zones un peu planes de ces lieux montueux. A ce sujet, voir notre note de fin de chapitre.

Il faut aussi reconnaître que ces braves ancêtres, dont la vie en général n'était pas facile, avec en plus une existence sans cesse menacée par les maladies dont la conclusion était souvent le décès, avaient tout de même quelque peu le droit de s'amuser. S'oublier en buvant un verre de vin, ou même de deux, n'était donc pas insensé. Il est possible qu'avec le recul de la mortalité, la fin des grandes épidémies, l'on soit devenu plus austère, ayant désormais moins besoin de s'oublier en des festivités de plus ou moins bon aloi.

On constatera au final la différence de ton entre un voyageur venu de Lausanne, plus apte à se féliciter de réjouissances populaires, et celui d'un juge local dont le propre, justement, est de jeter le discrédit sur tout ce qui est amusement plus ou moins débridé. On pourrait donc presque dire ici, à son égard, que c'est de la déformation professionnelle !

Là-haut, quelque part sur ces douces sommités…

Note :

Un peu par hasard il faut le dire, cette désignation de lieu nous ayant échappé tout au long de notre courte étude sur ces réjouissances passées, nous avons découvert qu'entre la sommité du Mont-Tendre et le Chalet du Mont-Tendre, se situe le Crêt des Danses. Ce toponyme ne peut que faire allusion à ces anciennes agapes. C'est donc ici même qu'il faudrait tenter de retrouver quelque surface plane où l'on puisse décemment se dégourdir les gambettes, ce que ne manquaient donc pas de faire ces vaillants ancêtres et leurs non moins vaillantes compagnes !

Carte fédérale topographique du canton de Vaud, 1877/1880. C'est la première fois que nous découvrons le toponyme du Crêt des Danses. Des recherches seraient à mener sur des cartes plus anciennes, si faire se peut.

On trouve une allusion au Crêt des Danses dans le dictionnaire historique du canton de Vaud de Mottaz, tome I, 1914, p. 561 :

CRÊT DES DANSES. Com. de Montricher. 1680. Nom par lequel on désigne encore quelquefois la plus haute cime de la chaîne du Mont-Tendre. Ce nom se retrouve à Arzier et ailleurs encore, dans les régions des hauts pâturages et des principaux sommets. Il rappelle que les vachers et le public des deux versants de la montagne se rencontraient les dimanches d'été sur les sommets et se livraient ä des exercices de gymnastique, à la danse, etc. Ces festivités disparurent vers le milieu du XVIIIe siècle. A part la cérémonie religieuse qui en était absente, elles avaient quelque analogie avec la mi-été que l'on célèbre maintenant dans plusieurs régions du Jura. (Voir Nicole : Recueil historique, p. 387.)